

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
PARIS : HAVAS et C<sup>o</sup>, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RÉCLAMES — ..... 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
Imprimerie A. Laytou.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 16 <sup>m</sup> matin.	5 h. » <sup>m</sup> matin.	6 h. 49 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	8 h. 23 <sup>m</sup> matin.	10 h. 40 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	1 h. 8 <sup>m</sup> matin.
5 » 10 <sup>m</sup> soir.	1 » 40 <sup>m</sup> soir.	2 » 51 <sup>m</sup> soir.	3 » 56 <sup>m</sup> soir.	4 » 22 <sup>m</sup> soir.	5 » 51 <sup>m</sup> soir.	10 h. 33 — 11 h. 22 <sup>m</sup> soir.	4 » 39 <sup>m</sup> »
10 » »	5 » 40 <sup>m</sup> »	7 » 34 <sup>m</sup> »	8 » 46 <sup>m</sup> »	9 » 28 <sup>m</sup> »	10 » 55 <sup>m</sup> »	* * *	2 » 48 <sup>m</sup> soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 15<sup>m</sup> matin.  
Arrivé à Cahors — 7 h. 56<sup>m</sup> soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33<sup>m</sup> matin.

### Cahors, 20 Août.

Hier lundi, la session d'août des Conseils généraux a été ouverte. Dans les départements qui vont avoir à renouveler leur représentation sénatoriale, cette session présente une importance exceptionnelle. Les manifestes lancés le 5 août expliquent les devoirs qui vont incomber aux conseillers généraux des vingt-neuf départements dans lesquels doivent avoir lieu des élections sénatoriales.

Il n'est pas besoin de dire que les conseils généraux, ne pouvant s'occuper de politique, c'est hors session que leurs membres devront se réunir et délibérer sur les mesures les plus propres à assurer la défaite des sénateurs sortants qui appartiennent à la coalition du 16 mai.

Les républicains disposent du plus grand nombre des voix dans 49 départements. Il en est quelques autres dans lesquels ils peuvent tenter la lutte avec des chances sérieuses de succès, lors de l'élection des membres du bureau. On ne compte plus que 37 départements dans lesquels ils soient en minorité au conseil général.

Mais les conseils généraux ne fournissent qu'un petit nombre d'électeurs sénatoriaux. Les conseils d'arrondissement et les délégués municipaux ont pour eux le nombre dans les collèges du Sénat. Il appartient donc aux conseillers généraux de se concerter avec les autres électeurs et de se bien pénétrer, après la session qui s'ouvre, qu'une organisation solide et une confiance réciproque sont absolument nécessaires pour assurer le succès.

### Le marché des fonds publics et la conversion.

Les journaux financiers ont discuté un travail que M. Pagès-Duport a publié sous ce titre : *Le marché des fonds publics et la conversion*. Cette étude tout-à-fait spéciale et pratique a été trouvée trop réservée par les économistes et les politiques, qui veulent précipiter les solutions. Mais elle a reçu l'approbation des hommes qui considèrent la conversion de la rente 5 0/0 en rente 3 0/0 comme une très-grave mesure qui ne doit être votée et appliquée que dans les conditions de la sécurité la plus absolue.

D'après M. Pagès-Duport, la conversion est inopportune en ce moment, et il est, pour le moins, indispensable, d'attendre les élections sénatoriales et les éventualités du printemps prochain pour voir ce qu'il y aurait à faire.

La partie de ce travail relative à la conversion elle-même nous paraît moins intéressante à connaître dans le Lot, que celle consacrée au marché des fonds publics. Nous reproduisons les principaux passages de cette dernière partie.

Il s'est produit une différence considérable entre le marché des fonds publics, tel qu'il fonctionne avec les institutions nouvelles, et ce même marché tel qu'il existait sous l'Empire. L'étude minutieuse des prix cotés pour la rente 3 0/0 depuis vingt-six années, amène tout homme impartial à reconnaître que des résultats immenses ont été obtenus.

On sait que le 3 0/0 a été, durant l'Empire, sinon un type unique pour les fonds publics, du moins le type préféré et le plus accredité. En 1852, le 3 0/0 s'éleva à 86 fr. pendant le

voyage de Louis-Napoléon dans un grand nombre de départements. Cette rente avait été traitée quelques mois auparavant à 63,90. Mouvement total de l'année, du plus haut cours au plus bas : 22,10.

En 1853, le 3 0/0 tomba de 82,15 à 71,70. Mouvement total de l'année : 10,45.

En 1854, Napoléon III déclara à la Russie cette guerre si complètement inutile, qui nous couvrit à Sébastopol d'une gloire chèrement expiée plus tard. Le 3 0/0 descendit jusqu'à 61,50 pour remonter dans un seul mois à 76,35, et faiblit de nouveau ensuite avec persistance jusqu'à la fin de l'année. Mouvement total : 14,85.

En 1855, on vit les cours de 71,75 et de 63,20. Mouvement total : 8,55.

En 1856, l'écart s'établit entre 75,45 et 61,50. Mouvement total : 13,95.

Pendant les années 1857 et 1858, la paix n'ayant pas été interrompue, les écarts diminuèrent sensiblement.

En 1859, Napoléon III tourna ses armes contre l'Autriche. Le lendemain du 1<sup>er</sup> janvier, après les paroles comminatoires adressées par lui à M. de Hubner, ambassadeur de l'empereur d'Autriche, le 3 0/0 toucha un moment au prix de 72,50, qui fut le plus haut prix de l'année. Il fut précipité ensuite à 61,50 en fort peu de temps et au milieu de ruines nombreuses. Mouvement total : 11 fr.

La paix ayant été conclue dans la même année où la guerre avait été entreprise, nous eûmes de rechef des écarts molérés entre le plus haut et le plus bas cours. Ils furent seulement de 4,30 en 1860 ; de 3,35 en 1861 ; de 5,30 en 1862 ; de 4,50 en 1863 ; de 3,25 en 1864 ; de 3,30 en 1865.

L'année suivante, en 1866, grâce aux conséquences de la guerre du Mexique, et aussi grâce à la conduite aujourd'hui incompréhensible de l'Empire dans la lutte de la Prusse contre l'Autriche, nous voyons une distance de 8,15 entre les prix extrêmes qui furent 70,60 et 62,45.

L'écart est encore de 5,50 en 1867 par suite des craintes de guerre qui furent suscitées au mois d'avril, avant l'ouverture de l'Exposition de Paris, par les projets d'annexion du Luxembourg à la France, projets rapidement abandonnés devant les menaces de la Prusse.

Les craintes disparurent tout à coup, et alors nous avons un simple écart de 3,80 en 1868 et de 4,10 en 1869.

Nous arrivons à 1870, à cette année fatale où la guerre la plus insensée et la plus désastreuse fut imposée à notre malheureuse patrie. Il y a cela d'étrange dans cette cruelle période que l'écart entre le prix le plus haut, 75,40, et le prix le plus bas, 50,80, rappelle l'année 1852. Il est en totalité de 24,60. On peut donc dire que l'Empire a fini pour le crédit public comme il avait commencé. Même commotion, même bouleversement pour le début que pour la chute. Le mouvement avait été de 22,10 en 1852 dans le sens de la hausse ; il est de 24,60 en 1870 dans le sens de la baisse.

Ce triste passé a amené d'énormes catastrophes, chaque fois que subitement le pays était lancé de la paix dans la guerre ou de la guerre dans la paix, sans discussion, sans indices préparatoires pour l'opinion publique, au milieu du désarroi du commerce et de l'industrie, qui voyaient leurs calculs compromis par la manifestation soudaine d'une volonté toujours impénétrable et silencieuse.

Quelle différence depuis la paix de 1871, malgré deux emprunts d'une importance jusqu'ici inconnue qui ont permis de réaliser un capital de 5 milliards 690,555,699 fr. 111 Les années se sont succédées, et, loin d'être en opposition continuelle les unes avec les autres, elles ont montré à l'Europe profondément étonnée, le spectacle merveilleux d'un peuple vaincu, dont la rente 5 0/0 (prix de sa rançon envers l'ennemi) subissait lentement, progressivement, depuis la conclusion du dernier emprunt, un mouvement graduel d'amélioration.

La raison de cette confiance est bien simple. C'est que la guerre ne dépend plus d'un homme ; c'est que la France se possède elle-même ; c'est que l'avenir, au lieu d'être livré aux caprices et à l'ambition est en quelque sorte le privilège des représentants de la nation. Cette transformation pour-

suivie par les uns sous le nom de Monarchie constitutionnelle et par les autres sous le nom de République, mais acceptée aujourd'hui avec la forme républicaine par tous les amis de la liberté et de la tolérance, a conquis et dominé l'opinion de la France. Si quelques parties du territoire trop ignorantes encore s'attardent dans la vision trompeuse d'un César impossible, elles seront à leur tour pénétrées par cet esprit nouveau qui a éclaté jusque dans les questions financières avec une fécondité si généreuse et une si puissante vitalité.

Et comment pourrait-il en être autrement ? Les chiffres suivants portent avec eux une éloquente leçon.

Sous la Restauration, c'est-à-dire de 1814 à 1830, il a été créé 101,260,463 fr. de rentes, défalcation faite des titres annulés par la caisse d'amortissement et des titres rachetés. Mais de cette somme il faut retirer 78,807,967 fr., qui s'appliquent à l'arrière impérial et aux contributions et charges de la guerre et de l'invasion. Restent donc seulement 22,452,496 fr. au compte de la Restauration.

Durant la Monarchie de Juillet, il n'a été ajouté à la dette que 12,277,267 fr. de rentes, en tenant compte des défalcons de titres annulés ou rachetés.

Le total pour la Restauration et la Monarchie de Juillet c'est-à-dire trente-quatre ans de monarchie constitutionnelle, est de 34,729,763 fr. de rentes.

La République de 1848 figure pour 53,923,576 fr. de rentes ; mais le rachat du chemin de fer de Lyon et l'indemnité coloniale sont compris dans ce chiffre. — Restent net : 41,106,248 fr.

Voyons maintenant la part de l'Empire : Toutes défalcons faites, l'Empire a créé à lui seul 168,487,663 fr. de rentes jusqu'au 4 septembre 1870, c'est-à-dire dans l'espace de dix-huit ans. Il nous a légué en même temps, comme conséquence de la guerre, une nouvelle charge de 345,923,950 fr. tant pour nos propres frais que pour l'indemnité aux Allemands.

Le total de l'Empire est de 514,111,613 fr., d'intérêts à verser chaque année à nos prêteurs, ce qui donne pour dix-huit ans de gouvernement personnel sept fois plus de rentes à payer par la France que pour trente-huit ans de gouvernement constitutionnel et de gouvernement républicain ; et cela sans parler des emprunts divers faits à la Banque de France qui se sont élevés à un milliard et demi environ de capital, sans parler encore de l'emprunt de 250 millions, dit emprunt Morgan, qui fut contracté à la fin de 1870.

Quand on songe que le deuxième Empire est venu en des jours qui ont vu le renouvellement complet du monde par la vapeur et l'électricité, et quand les faits établissent que ces prodiges du génie humain ne lui ont servi qu'à grossir notre dette et à diminuer notre territoire, on ose à peine envisager, dans la douleur ressentie par les âmes patriotiques, le degré de force extérieure, de richesse intérieure et d'expansion du crédit public, auxquels nous serions arrivés si nous avions eu un autre gouvernement.

Assurément, nous ne sommes pas à l'abri des agitations financières : elles se produisent dans tous les pays, à New-York comme à Londres, à Berlin comme à Vienne. Mais j'ai tenu à montrer, et je crois l'avoir fait, que, sous l'Empire plus qu'aujourd'hui, le cours de nos rentes était ballotté sans pouvoir trouver son assiette, et sans jamais obéir à une progression solidement appuyée sur la confiance publique. Dans la situation présente, au contraire, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif sont placés en pleine lumière et organisés de telle sorte que la confiance est sollicitée par les institutions elles-mêmes, à la condition de les pratiquer avec modération et sagesse. Ce n'est point un prétendu sauveur qu'il faut à la fortune publique pour se développer, mais bien le grand air de la liberté et de la discussion qui permet à chacun de voir clair dans les affaires générales du pays.

### ORIENT

Les nouvelles de Vienne se contredisent d'un jour à l'autre, quant à l'appréciation de la conduite de la Porte-Ottomane dans l'affaire de Bosnie et quant à la situation militaire. Ainsi, on lit dans des dépêches anglaises que la convention relative à l'occupation autrichienne a été signée par le comte Andrassy et Carathéodory-Pacha ; que d'abord le gouvernement autrichien avait désiré s'en tenir à un échange de notes, mais qu'ensuite il a jugé que la sanction par la Porte de l'occupation autrichienne, au moyen d'une convention conclue solennellement, découragerait davantage les insurgés. Cette convention ne fixerait pas la durée de l'occupation, mais elle satisfait la Porte, en reconnaissant l'autorité du Sultan, et en stipulant que les prières se feront dans les mosquées au nom du Sultan. Tout serait donc réglé pour le mieux.

D'un autre côté, au contraire, on dit que le cabinet autrichien est convaincu de la duplicité de la politique Ottomane.

De même pour la question militaire. Il y a comme une bascule de bonnes, puis de mauvaises nouvelles. Ces jours derniers, les Autrichiens étaient certains d'entrer dans la semaine à Seraïevo sans combat. Maintenant, ils s'attendent à trouver de la résistance. Au nord-est, la division Szapary est revenue à son point de départ. Dans les rangs ennemis, elle a rencontré, dit-on, beaucoup de Serbes. Au sud, l'insurrection paraît se développer et être fortement appuyée par des volontaires monténégrins. Il semble donc aujourd'hui qu'il soit grand temps de faire entrer les trois divisions de réserve. Mais peut-être demain, par un revirement nouveau, apprendrons-nous que tout va bien et que les Autrichiens sont à Seraïevo.

### INFORMATIONS

Une brillante réception a eu lieu à la préfecture de la Haute-Garonne, à l'occasion du voyage à Toulouse de M. Savary, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la justice.

Après un dîner qui réunissait les principales autorités, ainsi que M. de Rémusat, Caze, Constant et Montané, députés de la Haute-Garonne ; M. Catusse, préfet de l'Aude ; M. Dédabat, secrétaire-général des Bouches-du-Rhône, les salons de réception se sont bientôt remplis de fonctionnaires de tous les ordres, venus pour saluer le sympathique représentant du département de la justice. Tous les magistrats, depuis M. le président de la cour Saint-Gresse et le nouveau procureur-général, M. Diffe, jusqu'au plus jeune des juges suppléants, assistaient à cette soirée.

Les villes voisines du ressort avaient envoyé aussi un certain nombre de membres de leurs tribunaux.

En réponse à une allocution qui lui était adressée dans les jardins de la préfecture, par le directeur de la Société Clémence-Isaure, M. Savary a dit :

Je vous remercie, des bonnes paroles que vous venez de m'adresser. Dans le Nord, nous connaissons depuis longtemps votre ville comme une des

plus savantes de France: mais il nous est maintenant défendu d'ignorer que Toulouse est aussi la patrie de l'harmonie. A notre grande Exposition, elle s'y est montrée rayonnante et victorieuse, et je suis heureux de voir attachées à votre bannière les récompenses que vous avez si légitimement conquises dans cette grande fête de la paix et de l'industrie. Au nom du gouvernement que je représente pour une bien faible part, je vous félicite de vos succès et je vous encourage à continuer votre vie active d'association musicale, qui vous permet d'arracher à des plaisirs beaucoup moins purs bien des jeunes hommes que je vois dans vos rangs. Le gouvernement qui nous régit est un gouvernement libre; il n'a peur d'aucun groupement d'hommes, d'aucune société semblable à la vôtre.

Des applaudissements ont accueilli les paroles de M. Savary.

Voilà encore que cette *chienne d'Exposition* (style bonapartiste dans le Lot) joue toute sorte de tours à ses détracteurs. On lit dans le *Constitutionnel*:

On annonce que le Czarévitch viendra en septembre visiter notre Exposition. La nouvelle est exacte. Nous la complétons.

L'Europe monarchique montre un vif empressement à honorer la République nouvelle, si retenue et si sage encore. Les hôtes couronnés ne nous manqueront point, les hôtes couronnés ou bien destinés à porter une couronne.

Nous recevrons l'empereur d'Autriche, le roi d'Italie, le roi des Belges, le prince de Galles et le Czarévitch dont nous parlons plus haut.

Le roi de Grèce serait venu, si la situation politique de l'Orient lui avait rendu ce voyage possible.

De grandes fêtes seront données à nos augustes visiteurs. Dans les différents ministères on est entrain d'en élaborer le programme.

Une d'elles aura surtout un éclat féérique, incomparable; c'est celle que le Maréchal-Président donnera à Versailles. Elle est conçue sur un tel plan qu'à coup sûr elle laissera une trace dans l'histoire.

Le bruit de la prochaine visite de S. M. la reine Victoria, vers la fin de septembre, à l'Exposition de Paris se confirme.

Le Grand duc Alexis, fils de l'Empereur de Russie, est arrivé à Paris.

Une dépêche de Vienne contient ce qui suit: L'ex-prince impérial doit faire prochainement un voyage en Autriche. Sa mère est venue à Vienne dans le but de lui préparer une réception à la cour. On avait répondu qu'il sera reçu à titre particulier comme hôte de distinction.

On lit dans la *République française*:

Décidément, l'ex-impératrice prie beaucoup. Elle prie sur la tombe du duc de Reichstadt; elle prie sur la tombe de l'empereur Maximilien du Mexique. C'est le *Fremdenblatt* qui nous en donne la nouvelle.

Puisque l'ex-impératrice est en train d'exécuter un voyage de repentir, elle devrait avec la permission des autorités prussiennes, pousser jusqu'à Reichshoffen et Gravelotte. Elle y trouvera de quoi prier et de quoi sanglotter; elle pourra aussi enrichir son herbier de quelques fenilles cueillies dans les houblonniers de Reichshoffen, de quelques brins de l'herbe qui pousse épaisse et drue sur les tombes de Gravelotte.

Qu'elle emmène son fils dans cette petite excursion? Ce jeune homme a besoin de se distraire et de se consoler de ses récents déboires. Pendant que la mère priera et sanglottera, l'enfant s'amusera comme en 1870: il reste encore des balles à ramasser.

Un attentat a été commis contre le général Metsenzow, chef de section de la haute police à Saint-Petersbourg. Frappé d'un coup de poignard, le général est mort le lendemain.

M. Renouard, sénateur inamovible, ancien procureur général à la cour de cassation, vient de mourir.

Il résulte de la dernière situation hebdomadaire de la Banque de France qu'une somme de 60 millions a été remboursée par l'Etat à la Banque.

La dette contractée après la guerre impériale de 1870-71 se trouve réduite en conséquence, à partir du 17 août, à la somme de 150 millions, et l'on sait que le budget de 1879 propose d'en effectuer le remboursement total.

Malgré cet important versement, le compte courant du trésor à la banque se montait encore au chiffre très élevé de 221 millions.

Le parti libéral de la circonscription de Southwark (Londres) a choisi comme candidat pour les élections au Parlement, qui auront lieu selon toute apparence l'an prochain, miss Hélène Taylor, belle-fille du philosophe Stuart Mill, l'énergique défenseur de l'émancipation de la femme. Miss Taylor n'est pas éligible: mais si elle est nommée, elle se présentera à la Chambre des communes; le *sergent d'armes* la prendra galamment par la main ou par le bras et l'expulsera avec tous les égards imaginables. Elle reviendra le lendemain, la même scène se répétera, comme cela a eu lieu pour M. Salomon's, le riche banquier juif, qui fut nommé député au Parlement avant que les Israélites fussent éligibles.

Si les idées favorables à l'émancipation politique des femmes font des progrès en Angleterre, en revanche en Amérique où on a essayé de les mettre partiellement en pratique, elles perdent du terrain. Dans le Wisconsin, pendant trois ans, il a régné entre les deux sexes une égalité complète dans le domaine civil et politique. La confusion devint telle, que la législation rétablit à l'unanimité l'ancienne suprématie du sexe fort.

On télégraphie de Berlin:

Le projet de loi contre les socialistes qui vient d'être présenté au conseil fédéral, comprend 24 articles.

Ce projet porte, en substance, que les associations, les réunions et les publications qui tendent à servir la propagande des doctrines démocratico-socialistes et communistes, c'est-à-dire à saper les bases de l'ordre social politique existant, doivent être interdites.

L'interdiction peut être prononcée par les autorités locales des Etats fédéraux.

L'interdiction prononcée est valable pour toute l'étendue du territoire fédéral.

Le recours contre l'interdiction est ouvert pour les affaires concernant les associations et la presse, devant une commission impériale qui sera instituée. Cette commission sera composée de neuf membres dont cinq au moins devront appartenir à la magistrature. Elle décidera en dernier ressort.

Le projet contient en outre des dispositions pénales applicables à chaque cas particulier de délit. La peine *minima* est une amende pécuniaire; la peine *maxima* est un an d'emprisonnement.

Le projet de loi ordonne l'expulsion des étrangers se livrant à la propagande, et la fermeture des restaurants, des cafés et autres établissements publics où on chercherait à faire des prosélytes.

Voici quelques détails sur l'exécution de Hœdel:

Le condamné a marché d'un pas ferme jusqu'au pied de l'échafaud et a regardé avec effronterie le public, composé d'une cinquantaine de personnes. Le juge d'instruction Hollmann était debout près d'une table placée devant l'échafaud. Il a donné lecture de l'arrêt de mort. Quand on a lu la date, le condamné a craché et a crié: Bravo! Le juge d'instruction s'est ensuite tourné vers le bourreau, qui est un homme de 34 ans, grand et robuste, portant une petite moustache, et qui était élégamment vêtu de linge très fin, d'un habit noir, d'une cravate blanche, d'un pantalon et d'un gilet noirs.

Il lui a montré la confirmation de l'arrêt signé par le prince impérial en disant: «Je vous livre le ferblantier Emile-Henri-Max Hœdel pour que vous le décapitiez.»

«Venez, alors, dit le bourreau à Hœdel. Celui-ci a gravi en courant les trois marches de l'échafaud; il a ôté son habit et son gilet. Au même moment le glas a retenti dans l'intérieur de la prison.

Hœdel a regardé la cloche avec une impudence indescriptible; et a souri ironiquement au public. Il a ensuite enlevé ses bretelles; mais, comme il ne pouvait déboutonner le devant de sa chemise, un des aides du bourreau lui a retirée de façon à lui mettre le haut du corps à nu jusqu'à la poitrine.

Les aides ont alors lié à Hœdel les bras et les pieds et lui ont placé la tête dans l'échancrure du billot, en lui tournant le visage vers

la terre et en lui liant l'occiput avec une courroie de la largeur d'une main, de sorte que le cou était à découvert et que le condamné ne pouvait pas remuer la tête.

Le bourreau a ouvert après cela un magnifique étui, dont le couvercle portait la date de 1878 imprimée en lettres d'or; il y a pris le glaive et a coupé d'un seul coup la tête de Hœdel. Le tronc a eu encore des mouvements convulsifs après l'exécution, et la tête a eu aussi quelques légères crispations. L'exécution a duré à peine trois minutes.

La grève des cochers est terminée. D'une part, les cochers n'ont pu parvenir à se mettre complètement d'accord entre eux, et de l'autre la Compagnie a accordé quelques-unes des concessions qu'ils réclamaient.

CHRONIQUE LOCALE

CONSEIL GÉNÉRAL DU LOT

Séance du 19 août 1878.

La première séance est remplie par la nomination du bureau et des diverses commissions.

M. Roques est nommé président, par 16 voix.

Sont nommés vice-présidents: MM. Cipièze, 15 voix, de Verninac, 14.

Sont nommés secrétaires: MM. Pierre Dufour, 17 voix, Dophénioux, 15.

M. le Président propose au Conseil de se réunir par comité d'arrondissement, pour procéder à la nomination des quatre commissions chargées de donner leur avis sur les travaux de session.

Sont nommés: *Membres de la commission des finances*: MM. Roques, Lachièze, baron Dufour, comte Murat, Rozières, Depyre, Cambres, Pierre Dufour.

*Membres de la commission de comptabilité*: MM. de Lamaze, Lafon de Caix.

*Membres de la commission des travaux publics*: MM. Vital, Fraysse, Cipièze, Vaissie, de Verninac, Coniac (Georges), Calmels-d'Arinsac, Brogliaires, Limayrac, Mayzen, De-meaux.

*Membres de la commission des vœux et objets divers*: MM. Dophénioux, Pradines, Bessières, comte de Marquessac, Calmeille, Bouyé, Saux.

La séance est levée à 3 h. 1/4 et est renvoyée à demain à 2 heures.

REMONTÉ GÉNÉRALE. — Dépôt d'Agén.

Avis aux éleveurs.

Conformément aux ordres de M. le Ministre de la Guerre, le Comité de Remonte d'Agén pourra effectuer des achats de chevaux prenant quatre ans en 1879, qui seront en bon état d'entretien et de développement.

On lit dans le *Soleil*:

«On fixe décidément le 21 novembre pour l'élection des délégués par les conseils municipaux. Le même décret convoque les conseils municipaux pour le choix des délégués et les collèges sénatoriaux pour la nomination des sénateurs. Le décret doit être publié au moins six semaines avant la réunion des collèges sénatoriaux et il doit y avoir au moins un intervalle d'un mois entre le décret des délégués et la nomination des sénateurs. Les élections sénatoriales pourraient donc avoir lieu à la rigueur, à la fin de décembre, s'il est vrai que les délégués doivent être désignés le 21 novembre. Dans cette hypothèse, le décret de convocation des conseils municipaux et des collèges sénatoriaux paraîtrait au commencement de novembre.»

La Cour de cassation (chambre criminelle), sous la présidence de M. le président de Carmières, dans son audience des 9 et 10 août 1878, a décidé que celui qui, étant en possession d'un objet comme l'ayant acheté de bonne foi, apprend à un moment donné que cet objet a été détourné par celui qui le lui a vendu, peut être considéré comme l'ayant sciemment recélé par cela seul qu'il l'a conservé après la connais-

sance qu'il a acquise de sa provenance délictueuse. Il n'en est pas ici comme en matière de vol, où le fait intentionnel doit être concomitant avec le fait matériel qui a donné lieu à l'incrimination.

Lors de l'avènement de M. Doroy au ministère de l'instruction publique en 1864, on avait conçu le projet d'établir, à côté d'un certain nombre d'écoles, des ateliers où les élèves pussent s'exercer au travail du bois et du fer: les événements politiques n'avaient pas permis à M. Doroy de mettre à exécution ce projet.

Nous apprenons que M. Bardoux vient de reprendre cette idée, et est décidé à appliquer d'abord à quelques établissements cette mesure, qui serait rendue ensuite générale si le succès répondait à son attente.

LE CADASTRE ET LE CONGRÈS DES GEOMÈTRES. Un congrès des géomètres a eu lieu le mois dernier, dans une des salles du palais du Trocadéro.

Le programme des travaux de cette assemblée ne comprenait pas seulement l'étude d'un certain nombre de questions géodésiques ou pratiques, mais encore une foule de points de droit d'un véritable intérêt et d'une sérieuse importance, car elles se rattachent au grand principe du droit de propriété.

A cette occasion, le *Petit Moniteur* dit, avec raison, que bien des gens ignorent encore quel est aujourd'hui l'état de la propriété foncière de France et l'inégale répartition des impôts dans ce pays! On a eu raison de dire qu'on était toujours trop porté chez nous à réclamer l'égalité des droits, sans songer à demander en même temps l'égalité des charges?

Chemin de fer de Paris à Orléans

UNE SEMAINE A PARIS

TRAIN DE PLAISIR

AVIS AU PUBLIC

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a l'honneur de prévenir le public, qu'un train de plaisir sera organisé pour Paris le vendredi, 29 août prochain. Il ne sera admis que des voyageurs de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> classes.

Le départ aura lieu à 5 heures du matin.

Le retour de Paris aura lieu le samedi 7 septembre.

Prix des Places (aller et retour):

Cahors à Paris: 2<sup>e</sup> classe, 45 fr.; 3<sup>e</sup> classe, 32 fr.

Le *Courrier de Tarn-et-Garonne* publie une lettre de Lauzerte qui donne des détails navrants sur les ravages causés par l'orage du 7:

Lauzerte, 13 août.

«Le 7 du courant, j'ai mis la plume en main pour vous donner des informations sur le terrible ouragan qui s'est jeté, dans la matinée du 6 août, sur une partie des départements de Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne et du Lot.»

«Parti des environs d'Aiguillon pour traverser Agén, La Sauvetat, Saint-Maurin, Montjoy, Brassac, Saint-Nazaire, Fauroux, Miramont, Touffailles, Montagudet, Lauzerte, Sainte-Joliette, Saint-Fort, Montlauziens, Saint-Laurent, Saint-Cyprien, Las Cabanes, Sainte-Alaouzie, Césac, L'Hospitalet, etc., cet orage a sévi sur une longueur de 200 kilomètres et sur une largeur moyenne seulement de six.»

«La dévastation a été telle que de Lauzerte en amont, il n'existe nulle trace de verdure, les quelques feuilles restant sur les arbres semblent avoir été léchées par le feu.»

«La plaine du Lindoux offrait l'aspect d'une véritable mer. Je ne vous parle pas par oubli; j'ai vu ces horreurs de mes yeux.»

«De Lauzerte en aval, la grêle a moins sévi, mais les ravins sont terribles, particulièrement dans Touffailles et Miramont, où l'on voit dans les vallons, des dépôts de cailloux et de pierres qu'on peut évaluer à des centaines de mètres cubes.»

«A Sainte-Livrade et à Touffailles, l'on voit des rochers de la grosseur des rouleaux à dépiquer, accumulés les uns sur les autres. Ces

rochers ont été détachés des cimes des coteaux et précipités dans les bas-fonds.

Que l'on juge de cette effrayante averse. Un propriétaire de Faouroux a subi de tels dégâts en ravine que les dommages ont été évalués par des experts, à ce commis, à 15,000 fr.; cette somme dépasse le tiers de son avoir.

On cite un bois de haute futaie, sur le versant gauche de la Sevrane, abattu et déraciné par les eaux. La vallée de la Barguelonne a bien plus souffert encore. Cette rivière, grossie des eaux du Lindoux, a subitement inondé la plaine; les prairies et les terres basses étaient couvertes par plus de trois mètres d'eau; jugez combien de maisons, d'écuries et de granges ont été inondées.

Les fourrages de toute nature sont entièrement perdus. J'ai entendu citer divers propriétaires qui ont perdu des vingtaines d'animaux entraînés par le courant. Un maire m'a raconté qu'un honnête vieillard nonogénaire se rappelle avoir vu, à l'âge de huit ans, pareille catastrophe dans cette localité.

Des arbres séculaires, des peupliers énormes sont dépouillés de leur écorce. D'autres sont coupés au milieu, d'autres déracinés. Tout cela a été fait pendant un quart d'heure ou vingt minutes. Si malheureusement l'orage avait duré une heure, il ne serait pas resté une seule maison debout.

Les Jeunes Verdier et Guigès de Cahors, élèves de l'école Saint Joseph, de Sarlat, viennent de subir avec succès les épreuves du baccalauréat ès lettres (1<sup>re</sup> partie.)

Voici des détails navrants sur l'extension du phylloxera dans les quatre cantons de Cognac, de Jarnac, Segonzac et Châteauneuf (Charente). Certaines communes ne récolteraient pas la dixième partie de leur consommation habituelle; plusieurs n'ont plus de vignes et plus particulièrement les seize communes qui forment la Grande-Champagne.

La commune de Château-Bernard qui récoltait naguère jusqu'à 10,000 barriques de vin n'a plus un cep de vignes indemne.

La catastrophe de Cesson. Le télégraphe nous annonçait, hier, l'explosion d'une machine à battre, à Cesson (Côtes-du-Nord), laquelle avait fait de nombreuses victimes.

Voici les détails que nous apportent les journaux de Saint-Brieuc: « Une locomobile venait d'être mise en mouvement au milieu d'un champ de blé.

Une jeune fille, la nommée Marie-Françoise Bourel, faisait passer les gerbes, tandis que son père alimentait le feu. Il y avait en ce moment dans l'aire une vingtaine de personnes plus ou moins rappro-

chées de la machine. Celle-ci fit subitement explosion avec un bruit épouvantable, semblable à une décharge d'artillerie.

On a aperçu dans l'air des corps informes et des membres détachés, qui ont été projetés à des distances considérables.

Un d'eux a été transporté à plus de 150 mètres; un autre à une distance de 60 à 80 mètres, et ils ont été vus, dans ce trajet, à une élévation d'une centaine de pieds.

La jeune fille qui passait les gerbes a été lancée dans le sens opposé à ces deux victimes. Elle a eu la partie supérieure de la tête emportée; un de ses pieds a été projeté dans un jardin voisin, et on a trouvé dans un champ de choux un fragment de ses poumons.

Toutes les victimes ont été littéralement mises en pièces. On relevait sur le sol leurs membres dispersés dans le trajet qu'ils avaient parcouru.

La chaudière a été lancée à une vingtaine de mètres, parmi les meules de paille ou elle a mis le feu.

Des morceaux de fer d'un poids de plus de 100 kilogrammes, projetés contre le mur de la propriété de MM. Mahonnet, en ont refoulé les pierres.

Les morts sont au nombre de six et les blessés au nombre de quatre.

Le propriétaire de la machine, François Tony, de la Ville-Chaperon, dont le frère Michel, a été tué, a échappé miraculeusement à la mort.

Au moment où la machine se mettait en mouvement, il quittait l'aire à battre pour se rendre au bourg acheter du tabac. Il frappait à la porte du débitant qui n'était pas encore levé, lorsqu'il a entendu la formidable explosion.

L'explosion a été telle que tout le bourg en a été ébranlé: on y a ressenti comme un tremblement de terre. Des vitres d'une propriété, située à plus de 150 mètres, ont été brisées.

M. le préfet des Côtes-du-Nord, le maire, M. Viet-Dobourg, M. le procureur de la République, M. Bernardos, adjoint, le commandant et le capitaine de gendarmerie, MM. Pelaud et Jourageon, ingénieurs, MM. Leudager-Formorel et Lemoine, médecins, sont accourus à la première nouvelle.

On ne peut encore indiquer avec certitude la cause de cet épouvantable accident.

Nous devons dire cependant qu'il a été constaté que la soupape d'échappement avait été calée, ainsi que le font la plupart des conducteurs de locomobiles, afin, — en évitant la déperdition de la vapeur — d'économiser le charbon; ce serait là, croit-on, la cause de l'explosion.

Pour la chronique locale: A. Layton.

BULLETIN VINICOLE

Paris, 19 août.

Vins. — Il est survenu, dans une bonne partie des vignobles du Midi, des pluies bienfaisantes qui ont notablement amélioré la situation de la vigne et donné des espérances là où on désespérait déjà, et sous cette bonne impression il s'est traité, dans l'Hérault et dans l'Aude, bon nombre d'affaires sans concession de la part des vendeurs. Dans les environs de Narbonne on cote: bons petits vins Aramons 18 à 20 fr. Montagne ordinaire 21 à 23 fr.; dito, 1<sup>er</sup> choix 26 fr.; Narbonne 1<sup>er</sup> choix 30 fr.; Narbonne supérieur 32 fr. l'hectolitre.

Dans le Roussillon, les affaires sont lentes avec des cours toujours en hausse; la grêle qui est tombée à la suite des derniers orages a fait de notables dégâts.

Dans le Bordelais et dans les départements limitrophes, la vigne se trouve actuellement dans de bonnes conditions pour la véraison. Si le temps est chaud on pourrait bien vendanger vers le 25 septembre et sans l'oidium, dont on se plaint de tous côtés on pourrait faire un vin de bonne qualité.

S'il y a amélioration marquée dans la qualité de la récolte pendante, il n'en est pas de même des affaires traitées qui sont très rares, malgré la demande qui s'est produite, mais qui rencontre chez les détenteurs des exigences que la consommation locale subit, que les acheteurs du commerce ne peuvent atteindre; dans cette situation il y a absence complète de cours et la seule appréciation à en fournir, c'est que la tendance à des prix plus élevés, est très accentuée.

Quelques affaires ont été traitées dans le Lot-et-Garonne pour la place de Bordeaux, aux prix suivants: vins rouges 330 fr. le tonneau et vins blancs 190 fr. sans logement.

Dans le Centre et en Bourgogne, les affaires sont très calmes, la baisse paraît s'accroître dans la Basse-Bourgogne.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal du Lot.)

Paris, 20 août, 2 h., soir.

Les conseillers généraux républicains ont obtenu la majorité pour la constitution des bureaux dans 34 départements, soit quinze départements de plus qu'en avril dernier, et six de plus qu'en décembre.

Bourse de Paris

Cours du 19 Août.

Table with 2 columns: Rente 3 p. % and 5 p. %, with values 76.70, 80.55, 108.50, 111.75.

Table with 3 columns: VALEURS DIVERSES au comptant, CLOTURE du 19 août, CLOTURE précédente. Rows include Banque de France, Crédit foncier, Orléans-Actions, Orléans-Obligations, Suez, Italien 5 %.

LA MAISON DE CONFIANCE

AD. GODCHAU

12, Faubourg Montmartre, Paris

Expédie en province des Vêtements sur mesure aux mêmes prix que tout faits, à des conditions extraordinaires de bon marché.

Pour en donner un exemple, il nous suffira de citer les articles suivants:

- VÊTEMENT COMPLET POUR LA CHASSE, en toile bleue extra-solide... 9 f.
VÊTEMENT COMPLET POUR LA CHASSE, toile de toutes nuances, très-belle qualité... 12 »
VÊTEMENT COMPLET POUR LA CHASSE, toile, gris, cachou, feuilles mortes... 15, 18 et 25 »
VÊTEMENT COMPLET POUR LA CHASSE, en velours marron et gris avec boutons allégoriques, qualité extra... 28 »
LE PERFECTIONNÉ, (veston, Pantalon et Gilet) en toile écru par fil... 8 »
VESTON, en alpaga noir, entièrement doublé, depuis... 6 »
JAQUETTE, en alpaga noir, entièrement doublé, depuis... 10 »
LE LORD-MAIRE, magnifique pardessus pour hommes et jeunes gens en drap nouveau riche, doublé entièrement en alpaga fin... 12 50
LE SANS-PAREIL, vêtement complet en très belle nouveauté d'Elbeuf, nuance foncée, carreaux mode, convenant pour la ville, la campagne, les voyages, le travail, la chambre, le bureau, composé de: Veston doublé entièrement en alpaga, Pantalon et Gilet, (tout fait ou sur mesure)... 20 »
HABIT en drap noir fin, doublé soie, coupe élégante (article récompensé à l'Exposition de 1867)... 17 50

Envoi franco du magnifique Catalogue illustré à toute personne qui en fera la demande affranchie.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 20 Août 1878. (35)

LES ONZE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Par Adolphe Favre.

Seconde Partie.

LA CAPITAINE A L'ŒUVRE

— Je vous jure... — Ne jure pas. Voyons, je vais t'aider. Maître Pouchineau s'essuya le front, car la sueur lui perlait sur la peau. Le capitaine reprit: — Il est venu, il y a vingt cinq minutes, un gentilhomme à cheval. — Oui, capitaine. — Il devait marcher bon train? — Un train d'enfer. Le poursuivez-vous donc? — Sache d'abord, maître curieux, que cela ne te regarde pas. Connais-tu ce cavalier?

Je l'ai vu aujourd'hui pour la première fois, je le jure. — D'habitude-toi de jurer, c'est inutile. Il t'a dit qu'il attendait deux autres cavaliers? — Oui, capitaine. — Et lorsqu'ils passeraient que tu aies soin de les prévenir d'aller le rejoindre? — Oui, capitaine. — A quel endroit? — Ah! voilà... où ils savent bien. — Pas autre chose? — Je le jure! — Abstiens-toi donc de jurer; je te l'ai déjà dit deux fois. — Je croyais... — Pas de réflexions. Et avant de reprendre sa course, il t'a donné un louis pour ta commission. — Il m'en a donné deux. Aussi je m'en veux... — Pourquoi t'en veux-tu? — Parce que, vis-à-vis d'un gentilhomme qui paye si généreusement, on devrait garder le secret. — Nest-ce que cela, maître Pouchineau? Eh bien savez-vous que, si je voulais, rien que pour avoir reçu ces deux louis, je pourrais vous faire pendre haut et court comme complice du crime de lèse-majesté? — Quoi! ce seigneur?... — Assez! garde les deux louis; je t'y autorise; mais instruis-moi du surplus de

l'aventure. — Puisqu'il s'agit du service du roi, de tout cœur, mon capitaine. Après m'avoir ainsi payé, le gentilhomme partit sans prendre pied à terre; mais au lieu de suivre la route de Paris, il prit à droite à travers la plaine. — Il allait gagner la porte Montmartre? — C'est probable. — Continue. — Donc, cinq minutes après, je vois apparaître un cavalier qui venait de toute la vitesse de son cheval. Je lui fis un signe; il s'arrêta et je lui dis: Le jour est beau! Il me répondit: La nuit sera noire! — C'est ce que l'autre m'avait prévenu qu'il me serait répondu comme avis de reconnaissance. — Très-bien. Poursuis. — Je pensais que vous étiez deux, lui dis-je. — Oui; mais le cheval de mon camarade s'est abattu en sautant un fossé; il viendra tout à l'heure s'il en trouve un autre, ou à pied, plus tard, s'il n'en trouve pas. — Bon! Le gentilhomme est passé, et il m'a dit de vous dire que vous alliez, dès ce soir ou vous savez bien? — Est-ce tout? demanda le capitaine. — C'est tout. — Quand celui-là est reparti, a-t-il pris par le même chemin que le premier? — Non, il a pris à gauche, comme s'il

voulait gravir les buttes Chaumont. — Maître Pouchineau, je suis content de vous. Maintenant, vous allez tenir mon cheval prêt et me laisser seul ici. — Ça va être fait, capitaine. — Ah! encore un mot. — A vos ordres, capitaine. — Comment était le cavalier qui a pris par les buttes? — Petit, la voix grêle... — C'est bien, cela me désigne parfaitement l'homme. L'autre qui va venir est grand et fort; guettez-le, et faites-le causer; seulement il importe qu'il ne me voie pas ici. Vous comprenez? — Je comprends. — Bien. Et sur un geste du capitaine, maître Pouchineau sortit précipitamment et reprit son poste d'observation sur la route. Il n'attendit pas longtemps. Dix minutes s'étaient à peine écoulées qu'un homme de haute stature, marchant d'un pas rapide et se retournant à chaque instant pour explorer les alentours, passa en face l'auberge de maître Pouchineau. L'hôtelier, toujours aimable, retira son bonnet et fit signe au piéton. Mais le marcheur ne répondit pas et l'aubergiste dut avancer davantage. — Hé! l'voyageur, fit-il, vous allez bien vite. Letrapu, car c'était lui, se retourna. — Qu'y a-t-il? je suis pressé.

Le jour est beau, et pourquoi prendre une telle allure? dit l'aubergiste. — Le jour est beau, oui, mais la nuit sera noire. — Je vous attendais, reprit maître Pouchineau, Voulez-vous entrer vous rafraîchir? — Non, non, je n'ai pas le temps, reprit vivement Letrapu. Que vous a-t-on dit pour moi? Le gentilhomme, le premier, vous fait dire qu'il vous attend ce soir ou vous savez. — Et l'autre? — Le second, petit et maigre?... — Oui. — Il est passé. — Merci! au revoir. Et sans se laisser toucher par les offres de l'hôte, Letrapu se mit en marche; mais au lieu d'obliquer à gauche ou à droite, comme ses devanciers, il suivit tout droit devant lui. Un instant après le capitaine prenait le même chemin au pas allongé de son cheval, suivant à une distance de cent à deux cents mètres le complice du comte de Rheinberg. Ils descendirent ainsi le faubourg Saint-Denis, et le capitaine aperçut bientôt la porte triomphale avec ses échafaudages et ses ouvriers.

(A suivre.)

REVUE DE FRANCE

Sommaire du numéro du 15 août.

Le cardinal de Retz : Son retour d'exil et son accommodement avec Louis XIV, d'après des documents inédits, par M. R. Chantelauze. — L'Amie, nouvelle (fin), par M. Henri Gréville. — Vélosquez au Musée de Madrid, par M. Paul de Saint-Victor. — Un essai d'empire au Mexique (suite), par M. E. Masseras. — Le livre des lièvres, par M. L. Derôme. — Poésies : Charlotte Corday, poème, par M. Henri Welschinger.

Chroniques. — Quinzaine dramatique, par M. Edouard Thierry. — Revue scientifique, par M. Ferdinand Delaunay. — Chronique de la Ferme et du Château, par M. G. de Cherville. — Chronique politique : intérieur, par M. Louis Joly; extérieur, par M. Ch. Hubin. — Notices bibliographiques.

LE TOUR DU MONDE Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 919<sup>e</sup> livraison. (47 août 1878). — Texte : A travers le noir continent, par M. Stanley. — Texte et dessins inédits. — Douze dessins de Ferdinandus, E. Bayard, E. Ronjat et Riou, avec une carte.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 298<sup>e</sup> livraison (17 août 1878). — TEXTE : Le Charmeur de serpents, par Louis Rousselet. — La première Girouette bourgeoise, par Louise Musat. — L'Exposition Universelle de 1878 : L'Espagne, par Charles Raymond. — Le pavillon des insectes à l'Exposition universelle, par de la Blanchère. — La reconnaissance du Sultan, par M<sup>me</sup> Léonie d'Aunet. — Les Cartes à jouer, par M<sup>me</sup> Barbé.

Dessins : A. Marie, H. Clerget, Monvel.

Hachette boulevard St-Germain, 79, Paris.

LA NATURE, Revue des sciences.

Sommaire du numéro du 17 août.

Les produits chimiques à l'Exposition universelle, par Ch. Girard. — Les spectres électro-magnétiques, par Thompson. — Le grand ballon captif

à vapeur de M. Henri Giffard, par Gaston Tisandier. — Les Echidnées, par M. Paul Gervais. — Chronique. — Académie des sciences. — La météorologie de juillet, par E. Fron. — Ce numéro renferme 40 gravures.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 6 (10 août).

La société Japonaise, par M. Maëda. — Congrès international des voies de transport au Trocadéro. — Les Gauchos du Jardin d'acclimatation. — Le télégraphe de quartier aux Etats-Unis. — Bulletin des sociétés savantes. — Bibliographie scientifique. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 6 (10 août).

Le Portugal à l'Exposition, par Léo Quesnel. — Le comte Andrassy, par le Dr Ambroise Neményi. — Narcisse Michaut, sa vie et ses travaux, par M. Emile Gebhart. — Le mouvement littéraire à l'étranger. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par Z\*\*\*. — La semaine politique. — Bulletin.

On s'abonne au bureau du journal, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements. — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

Livret des familles.

MM. les maires du département du Lot trouveront à l'imprimerie Layton le Livret de Famille à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès 100.000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraichissant ; combattant depuis trente ans avec un variable succès les mauvaises digestions (dyspepsie, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie. crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie, ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut) ; de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalésière. — N° 49, 871 : M<sup>me</sup> Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatu, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois

par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 : M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydrodisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalésière enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boisson alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalésière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus éternés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors. Vinet, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Samedis

RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO : Informations financières, Articles d'actualité, Bilan de la Banque, Revue de la Bourse, Recettes des Chemins de fer, Renseignements sur les valeurs, Assemblées, Listes de tous les tirages, Prix exact des coupons, Cours des valeurs.

2 Francs PAR AN

PARIS, 45, rue Vivienne, 45, PARIS

UN NUMÉRO SPÉCIMEN EST ENVOYÉ GRATUITEMENT

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

P. ALIX

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. ALIX a l'honneur de prévenir sa clientèle que, le 1<sup>er</sup> Août prochain, son Magasin de nouveautés, situé actuellement rue de la Mairie, sera transféré rue de la Préfecture, à côté du Grand Bazar Parisien, près le Boulevard.

LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR

MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g.

A PRAYSSAC (LOT)

Manège Laffargue spécial pour batteuses à bras (système Suisse)

Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc.

Manège seul, prix 400 fr. Manège avec batteuse, 600 fr. Deux chevaux

en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. — Ventilateurs

de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à

250 fr. — Charrue vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Pres-

soirs à vendange, système universel Mabilbe de 170 à 1,000 fr. — Foulloirs

à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr.

— Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permet-

tant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de

chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de ren-

dement.) — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation

avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les

machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité.

— NOTA. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machi-

nes quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier

des contrefaçons.

Eaux minérales de Miers

GARE DE ROCAMADOUR

HOTEL CARBOIS

A Alviagnac (Lot).

L'Hôtel Carbois, le premier que l'on trouve en arrivant de la gare de Rocamadour à Alviagnac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement, y sont l'objet des attentions les plus délicates. Chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alviagnac, actionnaire de la Fontaine minérale, offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Omnibus à tous les trains pour conduire les voyageurs de la gare de Rocamadour à l'Hôtel Carbois.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M<sup>me</sup> LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille

boulevard Nord, à CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'E-

glise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux

en verre et Fournitures pour fleurs :

Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; Galons

et devant d'autel brodé or.

RHUMATISMES, GOUTTE NÉVRALGIES

SALICYLATE DE SOUDE SCHLUMBERGER

SEUL FABRICANT BREVETE

Boîte, 3 fr. (2 à 3 boîtes p. une cure) 5 boîtes, 8 fr.

GRAVELLE ET GOUTTE AIGUE

guéries par le SALICYLATE de LITHINE

Flacon de 60 Pilules : 5 fr.

PASTILLES SALICYLÉES préviennent

et guérissent Rhume, Angine, Grippe, etc. boîte, 2 fr.

VIN, QUATE, GLYCÉRINE SALICYLÉES

PRÉPARÉS PAR CHEVRIER, PHARM. DÉPOSITAIRE

21, Faubourg Montmartre, Paris.

Régler marque Schlumberger, seule garantie de pureté.

Dépôt dans les bonnes pharmacies

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

CHOCOLAT-MENIER

EXIGEZ LE VÉRITABLE NOM

A VENDRE

EN BLOC OU EN PARCELLES

LE DOMAINE DE RÉVEILLON

situé dans la commune d'Alviagnac,

près de la station de Rocamadour,

composé de Bois, Pâtures, Prés,

Terres labourables, Bâtimens en très

bon état. S'adresser pour les rensei-

gnemens sur les lieux à M. Delfour,

propriétaire.

A VENDRE

Trois cents VOLUMES environ

d'une Bibliothèque ecclésiastique

de Pères de l'Eglise et autres.

S'adresser pour les renseignements

au bureau du journal.

Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse

CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS

Prix modérés

Tenu par GALLIOT

87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord.

Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle

PARIS.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et

un morceau de musique ; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50.

Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Le Journal du Dimanche commence sa vingt-troisième année. La collaboration de plus grands écrivains contemporains et les dessins de meilleurs artistes en font toujours le recueil placé au premier rang des publications illustrées.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-neuf volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 3 fr.

id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.